



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Le Préfet de l'Hérault,

à

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Monsieur le chef du service départemental
d'incendie et de secours
150 rue supernova
34570 VAILHAUQUES

Réf. : 2010/CD/N° 823

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
CLIC GDH - Frontignan

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet


Pierre MAITROT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Le Préfet de l'Hérault,

à

Dossier suivi par Christophe Donnet

**Monsieur le Directeur des Relations avec les
Collectivités Locales**

Téléphone : 04.67.61.60.45

Télécopie : 04.67.02.25.51

christophe.donnet@herault.gouv.fr

Bureau de l'environnement

Réf. : 2010/CD/N° 823

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
CLIC GDH - Frontignan

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30

Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de Ville

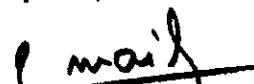
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

**Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet**


Pierre MAITROT



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Le Préfet de l'Hérault,

à

Madame la Directrice Départementale du
Territoire et de la Mer
520, allées Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
CLIC GDH - Frontignan

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet


Pierre MAITROT

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Le Préfet de l'Hérault,

à

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45

Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Madame la Directrice Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
520, allées Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
CLIC GDH - Frontignan

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

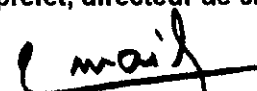
Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles

Le Préfet de l'Hérault,

à

Madame le Chef de l'Unité Territoriale
de la DIRECCTE
3 place Paul Bec
CS 39538
34961 MONTPELLIER 1

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51

christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Objet : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
CLIC GDH - Frontignan

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

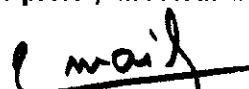
Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur le Président du Conseil Régional de la Région Languedoc-Roussillon
201 avenue de la Pompignane
34064 MONTPELLIER CEDEX
A l'attention de Monsieur GIORDANO

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur le Maire
Place de l'Hôtel de Ville
BP 308
34110 FRONTIGNAN LA PEYRADE CEDEX
A l'attention de Monsieur BOULDOIRE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pierre MAITROT

Monsieur le Président de la Communauté
Immeuble "Le Président"
d'Agglomération du Bassin de Thau
Route de Sète -BP 18
34540 BALARUC LES BAINS
A l'attention de Monsieur BONNAFOUX



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pierre MAITROT

M. le Président du Conseil Général
19 rue Pascal
Canton de Sète II
34200 SETE
A l'attention de Monsieur LIBERTI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donne
Téléphone : 04.67.61.60.4
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur le Directeur
Avenue de la Méditerranée
Société GDH
BP 313
34113 FRONTIGNAN CEDEX
A l'attention de Monsieur BALANANT

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Responsable,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

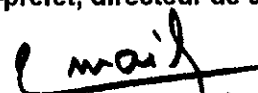
L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur le Responsable HSSEQ
Avenue de la Méditerranée
Société GDH
BP 313
34113 FRONTIGNAN CEDEX
A l'attention de Monsieur EDOUARD

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur le Directeur de l'établissement public régional
1 quai Philippe Régy
Port de Sète Sud de France
BP 10853
34201 SETE CEDEX



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe_donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pierre MAITROT

Madame le Présidente
Frontignan Environnement
Association Les Mouettes
BP 25
34111 FRONTIGNAN LA PEYRADE CEDEX



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collègues du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués..

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet



Pierre MAITROT

Monsieur Jean-Christophe CALMES
4, avenue Pasteur
34110 FRONTIGNAN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués..

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pierre MAITROT

Monsieur FORMER Georges
Maurice Clavel
Association Familiale Lepat
rue de la raffinerie
34110 FRONTIGNAN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PREFECTURE DE L'HERAULT

CABINET

Montpellier, le 6 juillet 2010

**Service Interministériel de
Défense et de Protection Civiles**

Dossier suivi par Christophe Donnet
Téléphone : 04.67.61.60.45
Télécopie : 04.67.02.25.51
christophe.donnet@herault.gouv.fr

Réf. : 2010/CD/N° 823

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de Frontignan se tiendra, sous la présidence de Monsieur Pierre MAITROT, directeur de cabinet du préfet de l'Hérault :

Le 10 septembre 2010 à 14 h 30
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
34110 Frontignan

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est le suivant :

- Évolution de la composition des collèges du CLIC ;
- Présentation du bilan annuel de la société GDH à Frontignan (situation réglementaire, exercices des plans de secours, gestion de la sécurité et actions réalisées pour la prévention des risques et coûts associés) ;
- Présentation de l'action de l'inspection des installations classées ;
- Présentation de l'arrêté préfectoral complémentaire relatif à la mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques ;
- Demande de la maire de Frontignan de réalisation d'une expertise de l'étude technico-économique sur la réduction du risque produite par GDH ;
- Rappel sur la procédure relative à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) GDH ;
- Présentation de l'étude de vulnérabilité : principe et organisation ;
- Modalité de l'information sur le lancement de l'étude ;
- Programmation d'une réunion publique de concertation ;
- Points divers

Je vous précise que les études et documents présentés au CLIC seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « **CLIC et PPRT** », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Préfet
Le Sous-préfet, directeur de cabinet

Pierre MAITROT

Monsieur DONES Bernard
Avenue de la Méditerranée
Représentant salariés GDH
BP 313
34113 FRONTIGNAN CEDEX